Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Swiss Confederation

Seul le texte prononcé fait foi
Check against delivery

78e session de l'Assemblée générale

6e commission

Point 144 de l'ordre du jour

Administration de la justice à l'Organisation des Nations Unies

Administration of justice at the United Nations

New York, le 11 octobre 2023

Déclaration de la Suisse

Monsieur le Président,

Notre délégation est heureuse de constater que le Secrétaire général poursuit son engagement pour renforcer l'efficacité du système interne d'administration de la justice des Nations Unies. Nous reconnaissons et apprécions la diminution du nombre de demandes reçues par le Groupe du contrôle hiérarchique en 2022.

Le principe fondamental d'un accès à la justice en toute équité, transparence, efficacité et sans discrimination revêt une grande importance pour la Suisse. À ce titre, nous souhaitons souligner deux éléments en particulier : le **règlement des conflits du travail impliquant des non-fonctionnaires** et le **recours à la médiation** comme outil de résolution amiable des conflits.

Premièrement, il est essentiel d'assurer une protection et des voies de recours utiles à toutes les catégories de personnel des Nations Unies sans distinction. Un système de justice interne équitable, efficace et accessible à toutes et tous participe à la crédibilité de l'engagement de l'ONU pour le droit à l'égal accès à la justice et à l'état de droit.

La Suisse remercie le Secrétaire général de la réflexion menée à l'égard du personnel non-fonctionnaire et des propositions faites pour améliorer l'accès à la justice des non-fonctionnaires. La Suisse remercie le Secrétaire général pour les améliorations qu'il a prévues d'apporter afin de rendre la procédure d'arbitrage plus rapide et moins coûteuse. La Suisse encourage le Secrétaire général à poursuivre les réflexions et mettre en œuvre les mesures proposées.

La Suisse souligne, à nouveau, l'importance de pouvoir garantir un accès à un recours effectif pour les non-fonctionnaires. Elle relève que les non-fonctionnaires sont souvent réticents à aborder leurs problèmes professionnels en raison de la précarité de leurs contrats et de leur crainte de représailles. Elle rappelle donc l'importance du projet pilote permettant aux non-fonctionnaires de s'adresser au Bureau des services d'ombudsman et de médiation et soutient la régularisation dudit projet.

Deuxièmement, la Suisse salue le travail effectué par le Bureau des services d'ombudsman et de médiation des Nations Unies afin de favoriser le règlement amiable des conflits d'ordre professionnel. Nous constatons toutefois que la médiation reste trop peu utilisée dans le cadre de la résolution des conflits. Nous encourageons donc le Secrétaire général à promouvoir davantage le recours à la médiation pour toutes les catégories de personnel, y compris les non-fonctionnaires.

En conclusion, la Suisse apprécierait que le prochain rapport du Secrétaire général contienne des réflexions plus concrètes sur les mesures à prendre pour améliorer l'accès des non-fonctionnaires à des mécanismes judiciaires équitables et efficaces pour régler des problèmes d'ordre professionnel. Finalement, nous souhaitons que les questions relatives à l'administration de la justice soient maintenues à l'ordre du jour de la Sixième Commission.

Je vous remercie.

Mr Chair,

The Swiss delegation is pleased to note the Secretary-General's ongoing commitment to strengthening the effectiveness of the UN's internal system for the administration of justice. We acknowledge and appreciate the decrease in the number of requests the Management Evaluation Unit received in 2022.

Switzerland attaches great importance to the basic principle that access to justice should be fair, transparent, effective and non-discriminatory. We would therefore like to highlight two key issues: the **resolution of employment disputes involving non-staff personnel** and the **use of mediation** as an informal dispute resolution mechanism.

Firstly, it is essential to ensure that effective safeguards are in place and remedies are available to all categories of UN personnel without distinction. A fair and effective internal administration of justice system that is accessible to all lends greater credibility to the UN's commitment to the right of equal access to justice and the rule of law.

Switzerland would like to thank the Secretary General for his reflections on non-staff personnel and the proposals made to improve access to justice for non-staff personnel. Switzerland thanks the Secretary General for the improvements he has planned to make the arbitration procedure quicker and less costly. Switzerland encourages the Secretary General to continue his reflections and to implement the proposed measures.

Switzerland once again stresses the importance of extending access to effective remedies to non-staff personnel. It points out that non-staff are often reluctant to discuss their professional issues because of the precarious nature of their contracts and their fear of retaliation. She therefore reiterates the importance of the pilot project enabling non-staff to turn to the Office of the United Nations Ombudsman and Mediation Services and supports its regularization.

Secondly, Switzerland welcomes the work of the Office of the United Nations Ombudsman and Mediation Services in promoting the informal resolution of work-related conflict. We note, however, that insufficient use is currently made of mediation as a method for resolving workplace disputes. We therefore urge the Secretary-General to promote to a greater extent the use of mediation for all personnel categories, including non-staff personnel.

Mission permanente de la Suisse auprès des Nations Unies
Permanent Mission of Switzerland to the United Nations

633 Third Avenue, 29th floor, New York, NY 10017-6706
Tél. +1 212 286 1540, fax +1 212 286 1555, www.dfae.admin.ch/missny

In conclusion, Switzerland would appreciate if the Secretary-General's next report include more concrete reflections on measures to improvements with regard to access by non-staff personnel to fair and effective judicial mechanisms for resolving problems of a professional nature. Finally, we hope that issues related to the administration of justice will remain on the agenda of the Sixth Committee.

I thank you.

Unofficial translation

Mission permanente de la Suisse auprès des Nations Unies
Permanent Mission of Switzerland to the United Nations

633 Third Avenue, 29th floor, New York, NY 10017-6706
Tél. +1 212 286 1540, fax +1 212 286 1555, www.dfae.admin.ch/missny